

**PIECES ANNEXEES
A FOURNIR POUR LES PROCEDURES DE TUTELLE/
CURATELLE**

- Votre Carte d'identité

- Dernier Avis d'impôt sur le revenu

- 3 derniers Bulletins de salaire et celui du mois de Décembre

- Relevé CAF

- Justificatif des charges (crédit, loyer, facture d'eau, électricité, téléphone, ...)
- Un certificat médical décrivant votre état de santé

